



Le 3 juillet 2025

**PAR COURRIEL**

**Accès à l'information**

Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
[Responsable.Acces@hydroquebec.com](mailto:Responsable.Acces@hydroquebec.com)

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0261**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 2 juin 2025 et indiquant vouloir obtenir copie des documents suivants, pour la période de 1990 à 2021:

- « - *Cartographie détaillée à jour du réseau de lignes à haute tension (référence 2024 ou 2025)*
- *Bibliographie pertinente sur la création, conception et mise en service des lignes à hautes tensions.*
- *Contenu photographique des chantiers de construction des grandes lignes électriques à 735 kV. (en ajout important : des photos de la construction des traverses de l'Île d'Orléans, de Tracy et de Boucherville sur le Fleuve Saint-Laurent).*
- *Reportage des Grands projets québécois - Ligne à 735 kV.*
- *Fonctionnement technique d'une Ligne à 735 kV ainsi que les postes vers du 315, 210 et 110 kV.*
- *Possibilité d'accéder aux fiches techniques des pylônes électriques des Lignes à 735 kV et les autres tensions avec les accessoires. »* (Transcription intégrale)

Relativement au premier point de votre demande, nous vous référons à la page 95 de notre dernier rapport annuel (2024) : [hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf](http://hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf). Nous ne pouvons vous fournir une version plus détaillée, car il s'agit de renseignements de nature technique que nous traitons de manière confidentielle et pouvant avoir des enjeux de sécurité. Nous invoquons à ce titre les articles 14, 22, 28.1 et 29 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès).

Concernant le deuxième point de votre demande, nous vous référons à notre centre de documentation Environnement et collectivités ouvert au public sur rendez-vous :

Adresse postale : [75, boul. René-Lévesque Ouest 2<sup>e</sup> étage, Montréal \(Québec\) H2Z 1A4](http://75.boul.René-Lévesque.Ouest.2e.étage.Montreal.Quebec.H2Z.1A4) Courriel : [centredoc@hydro.qc.ca](mailto:centredoc@hydro.qc.ca)

dont le catalogue est accessible en ligne à l'adresse suivante : [www.cherloc.ca](http://www.cherloc.ca)

Relativement au troisième point de votre demande, nous vous référons aux images sur notre site Web ainsi qu'à notre médiathèque accessible en ligne à l'adresse suivante où se trouvent des images illustrant nos principales activités liées à la production, au transport et à la distribution d'électricité: [nouvelles.hydroquebec.com/nouvelles/mediatheque.html](http://nouvelles.hydroquebec.com/nouvelles/mediatheque.html). Vous pouvez les télécharger gratuitement pour illustrer des articles ou documents sur Hydro-Québec, mais pour toute autre utilisation ou diffusion, il faut obtenir l'autorisation préalable écrite d'Hydro-Québec en écrivant à : [Banque\\_images@hydro.qc.ca](mailto:Banque_images@hydro.qc.ca)

Concernant le quatrième point de votre demande, vous avez retiré celui-ci, suite à un échange courriel avec le soussigné.

Relativement aux deux derniers points de votre demande, voici quelques hyperliens vers notre site Web communiquant de l'information au niveau des activités de transport d'électricité :

- [hydroquebec.com/transenergie/fr/](http://hydroquebec.com/transenergie/fr/)
- [hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite](http://hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite)
- [hydroquebec.com/comprendre/transport/construction-ligne.html](http://hydroquebec.com/comprendre/transport/construction-ligne.html)
- [hydroquebec.com/comprendre/transport/construction-poste/index.html](http://hydroquebec.com/comprendre/transport/construction-poste/index.html)
- [hydroquebec.com/comprendre/transport/grandes-distances.html](http://hydroquebec.com/comprendre/transport/grandes-distances.html)
- [hydroquebec.com/comprendre/transport/types-pylones.html](http://hydroquebec.com/comprendre/transport/types-pylones.html)

Nous ne pouvons vous fournir de renseignements plus détaillés, car il s'agit de renseignements de nature technique que nous traitons de manière confidentielle et pouvant avoir des enjeux de sécurité. Nous invoquons à ce titre les articles 14, 22, 23, 24, 27, 28.1 et 29 de la Loi sur l'accès.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents,

Sébastien Dutil  
Conseiller – Régie d'entreprise et Accès à l'information

p. j.